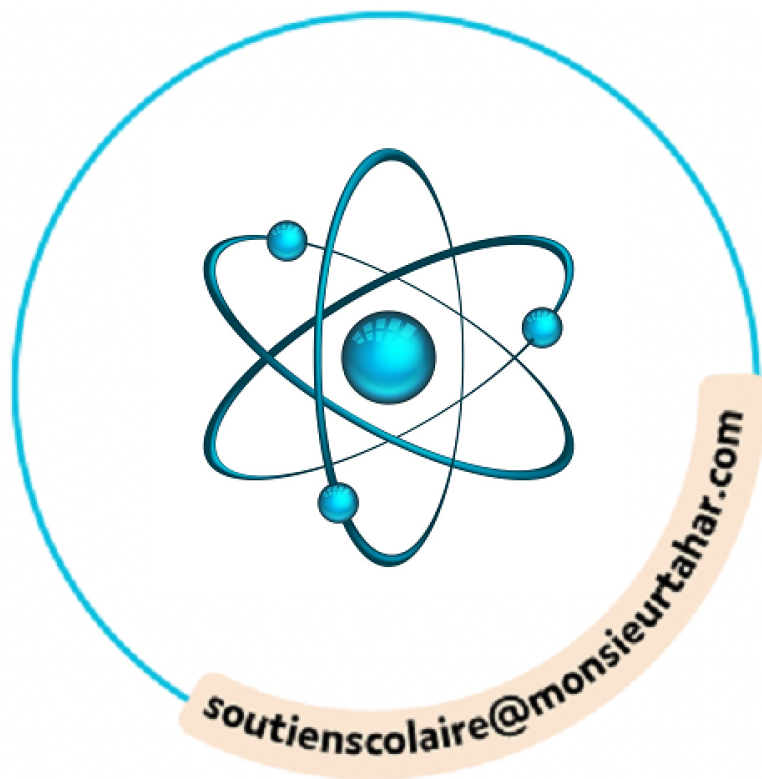
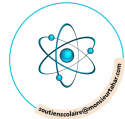


HISTOIRE



CHAPITRE 8



La condition féminine dans une société en mutation

➤ Quelle est la condition des femmes au XIX^e siècle et comment certaines femmes la remettent-elles en cause ?

1 L'éducation des filles

- Au XIX^e siècle, l'éducation des filles, quelle que soit leur classe sociale, consiste à les préparer à **leur futur rôle d'épouse et de mère. Leur scolarisation est en retard au début du siècle sur celle des garçons**, mais elle s'améliore grâce à la législation du Second Empire, puis de la République.
- L'éducation religieuse joue un rôle important. Au début du siècle, les congrégations religieuses assurent la plus grande part de l'instruction des filles.
- **Le Code civil impose aux épouses l'obéissance à leur mari**, interdit le divorce jusqu'en 1884, et les relations hors mariage des épouses sont punies de peines de prison.

2 Les inégalités dans le travail

- Même si de plus en plus de femmes travaillent dans les usines, le modèle de la femme au foyer est dominant. Beaucoup optent pour le travail à la maison, surtout pour des travaux de couture. Perçu comme un complément au salaire masculin par le patronat comme par les syndicats ouvriers, **le travail féminin est beaucoup moins bien payé.**
- **La séparation des tâches et des métiers entre les sexes est forte.** Les femmes sont cantonnées dans certains domaines : les travaux agricoles, l'industrie textile ou du papier, les travaux domestiques pour des particuliers, et l'enseignement pour les plus diplômées. Certaines revendiquent le droit de faire des carrières jusque-là réservées aux hommes.
- À la fin du siècle, une législation se met en place pour protéger les femmes : limitation du temps de travail, congé maternité.

3 Une inégalité dans la loi et une exclusion de la sphère politique

- Le Code civil inscrit l'infériorité des femmes dans la loi en leur demandant obéissance à leur mari. Elles n'ont de droits ni en ce qui concerne l'éducation des enfants, ni en ce qui concerne les biens du ménage ou leurs propres biens.
- **Les femmes sont exclues du suffrage tout au long du XIX^e siècle.** La question du vote féminin se pose avec insistance dès 1848, quand est mis en place le suffrage universel masculin. Au départ, le **suffragisme** est marginal dans la société.
- L'instauration de la III^e République en 1870 relance les débats en faveur du vote des femmes. **Le suffragisme et le féminisme se répandent dans l'opinion publique et les revendications se font plus radicales avec les suffragettes, dont Hubertine Auclert est la figure principale.**
- Cependant, malgré une opinion publique de plus en plus favorable, elles restent exclues du suffrage.

VOCABULAIRE

- Féminisme** : ensemble d'idées qui visent à obtenir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la société.
- Suffragette** : femme revendiquant le droit de vote de manière active et publique.
- Suffragisme** : fait d'être favorable au droit de vote des femmes et à leur éligibilité.